

Les relations franco-algériennes dans les discours publics depuis 1962

Publié le 20 mars 2023

🕒 7 minutes

Par : [La Rédaction](#)

La relation France-Algérie est complexe depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, entre périodes de rapprochements et tensions. Les séquelles de la colonisation et de la guerre d'Algérie s'invitent de façon régulière dans le débat. Vie publique vous propose la relecture de discours publics sur les relations entre les deux pays.

La deuxième visite du président de la République, Emmanuel Macron en Algérie du 25 au 27 août 2022, après [la visite du 6 décembre 2017](#), s'est scellée par la **signature de la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie**.

- [Déclaration de M. Emmanuel Macron, sur les relations entre la France et l'Algérie, à Alger le 25 août 2022.](#)

Cette visite est placée sous le signe du **renforcement de la coopération franco-algérienne** face aux enjeux régionaux, le nouveau **pacte pour la jeunesse** et la poursuite du **travail d'apaisement des mémoires**. Les deux présidents annoncent la **création d'une commission mixte d'historiens français et algériens** afin de travailler sur les archives de la colonisation et la guerre d'indépendance.

- [Communiqué conjoint de la Présidence de la République française et de la Présidence de la République algérienne démocratique et populaire, le 27 août 2022.](#)

"La France et l'Algérie décident d'inaugurer une nouvelle ère de leurs relations d'ensemble en jetant les bases d'un partenariat renouvelé, qui se décline à travers une approche concrète et constructive, tournée vers des projets d'avenir et la jeunesse, à même de libérer le potentiel de leur coopération et conforme aux aspirations de leurs peuples".

Le 9 octobre 2022, la Première ministre, Élisabeth Borne est également allée en Algérie pour concrétiser ce partenariat.

- Interview de Mme Élisabeth Borne, le 9 octobre 2022, sur les relations franco-algériennes, l'augmentation des livraisons de gaz de l'Algérie et les difficultés pour les ressortissants algériens d'obtenir un visa pour la France.

Années 2010 : les questions mémorielles

Le 17 octobre 2012, François Hollande devenu président de la République, s'exprime dans un communiqué sur la manifestation du 17 octobre 1961 : *"Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits"*.

- Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, le 19 décembre 2012.
- Tribune de M. François Hollande, dans "Le Quotidien d'Oran" et "El Khabar" du 15 juin 2015, intitulée "La coopération franco-algérienne est en marche".
- Interview de M. Bernard Cazeneuve, au journal "Liberté" du 6 avril 2017, sur les relations bilatérales entre la France et l'Algérie (politique, économique et lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine).

Pour sa part, en 2021, Emmanuel Macron reçoit le rapport rédigé par l'historien Benjamin Stora sur "Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie". Comme proposé par le rapport, le président de la République a reconnu, le 2 mars 2021, la responsabilité de la France dans la mort de l'avocat Ali Boumendjel.

- Déclaration de Mme Nicole Belloubet, sur la coopération judiciaire entre la France et l'Algérie, à Alger le 27 janvier 2019.
- Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, sur les relations entre la France et l'Algérie (partenariat économique et questions mémorielles), à Alger le 12 mars 2020.
- Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, sur les relations franco-algériennes et la situation en Libye et au Mali, le 8 décembre 2021.

Années 2000 : entre coopération et tensions

En **1999**, avec l'élection d'Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie renoue avec la France. La relance des relations se traduit par une multitude de projets (politiques, économiques, culturels...) ainsi que des visites des Présidents des deux États.

- Déclaration de M. Lionel Jospin, sur les relations franco-algériennes, New-York le 21 septembre 1999.

Le 3 mars 2003, lors de la **première visite d'État d'un Président français en Algérie depuis l'indépendance**, Jacques Chirac s'exprime devant le Parlement algérien : *"Après l'Indépendance, des hommes de vision ont montré le seul chemin, celui de la réconciliation, du développement, de l'avenir. Malgré les obstacles et les hésitations, la coopération entre nos deux pays est devenue petit à petit une réalité. Le temps de l'indépendance ne fut jamais celui de la rupture. Le Général de Gaulle, pas plus que les dirigeants du jeune État algérien, ne la souhaitaient ni ne l'envisageaient. Au contraire, le mot-clé devint celui de "coopération"."*

- Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, sur la lutte contre le terrorisme et les relations franco-algériennes, Alger le 17 juillet 2004.
- Lettre de M. Jacques Chirac, remise à M. Abdelaziz Bouteflika, sur les relations franco-algériennes, notamment économiques et commerciales, le 10 novembre 2005.
- Déclaration de Mme Catherine Colonna, sur les relations franco-algériennes, le 16 mai 2006. *"il y a eu en 2000 les insultes contre les harkis, puis cette année, la fermeture autoritaire des écoles francophones d'Algérie. Un nouveau pas a été franchi récemment, quand le président algérien a accusé la France de génocide de l'identité algérienne pendant la période de colonisation".*
- Déclaration de M. Hubert Falco, en réponse à une question sur la proposition de loi visant à criminaliser le colonialisme français en Algérie, le 9 février 2010.

Durant cette période, **les questions mémorielles ont pris une place particulière**. Ainsi, un article d'une loi de 2005 vantant *"le rôle positif de la présence française en outre-mer, notamment en Afrique du Nord"* a contribué à un regain de tension entre les deux pays. Cette mention dans la loi a finalement été abrogée en 2006. En 2010, une proposition de loi visant à criminaliser le colonialisme français a été déposée au Parlement algérien et provoqué une nouvelle levée de boucliers entre les deux pays.

Années 1990 : une "décennie noire"

Avec les émeutes de 1988 et le terrorisme islamiste, la violence s'installe en Algérie et donne lieu durant les années 1990 à la *"décennie noire"*. La relation Paris-Alger est marquée par une **période d'éloignement** et la France devient une cible (attentats, enlèvements, assassinats).

- Déclaration de M. Alain Juppé, à "Al Hayat" le 9 novembre 1993 et à l'Assemblée nationale le 10, sur la situation en Algérie et le refus français de devenir une "base arrière du terrorisme".

- Déclaration de M. Alain Juppé, sur le terrorisme et la protection des ressortissants français en Algérie, le 3 août 1994.
- Message de M. François Mitterrand, adressé au Père Richard, Provincial de l'ordre des Pères blancs, à l'occasion de l'assassinat de quatre religieux en Algérie, le 27 décembre 1994.
- Déclaration de M. Jacques Toubon, en réponse à une question sur l'enlèvement des sept moines trappistes en Algérie, au Sénat le 25 avril 1996.

Des accords d'Évian de mars 1962 aux années 1980

Après 132 ans de colonisation et au sortir d'une guerre de huit ans (1954-1962), Alger et Paris font le choix, en 1962, de la **coopération afin de maintenir les liens les unissant**. Le traité des accords d'Évian restera en vigueur après l'indépendance pour continuer à régir les relations futures entre les deux États.

Ainsi, la première période d'après-guerre est marquée par une forte coopération et fait notamment bénéficier la **France** d'une **source d'énergie** (pétrole et gaz) et de la possibilité d'effectuer des **essais nucléaires** dans le Sahara, tandis que l'**Algérie** bénéficie de **compensations financières**.

- Déclaration de M. Georges Pompidou, notamment sur les accords d'Evian et le rôle de la France au sein de l'Alliance atlantique, le 26 avril 1962.
- Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion de la présentation des lettres de créance de M. Mohammed Sahnoun, Haut Représentant de la République algérienne démocratique et populaire en France, Paris, le 25 octobre 1979.
- Allocution de M. François Mitterrand, à l'occasion du dîner offert en l'honneur de M. et Mme Chadli Bendjedid, Paris, Palais de l'Élysée, le 8 novembre 1983.